

Communiqué

Le 27 avril 1995

N° 80

M. OUELLET SE DIT SATISFAIT DES RÉSULTATS DE LA 11^e RÉUNION DU COMITÉ MIXTE CANADA-MEXIQUE

À la clôture de la 11^e réunion annuelle du Comité ministériel mixte Canada-Mexique (CMM) aujourd'hui, le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, s'est dit satisfait des progrès réalisés sur un certain nombre de questions clés, ainsi que de la détermination des deux pays à approfondir davantage leurs relations.

« La mise en oeuvre de l'Accord de libre-échange nord-américain a constitué une nouvelle phase dans nos relations bilatérales, a déclaré M. Ouellet. Le niveau de la participation ministérielle à cette réunion et aux réunions précédentes du CMM en révèle la portée. Nous devons maintenant les approfondir en nous fixant des objectifs à atteindre à l'aube du XXI^e siècle. »

M. Ouellet et son homologue mexicain, M. José Ángel Gurría, ont reconnu la nécessité de consultations et de contacts ministériels qui renforceront les relations entre les deux pays dans les secteurs clés. À cette fin, M. Ouellet a annoncé que les deux gouvernements établiront un comité directeur binational chargé de produire une déclaration qui encadrera ces relations dans les années 2000. Les deux ministres examineront le document à la prochaine réunion du CMM.

M. Ouellet a mentionné que le Canada et le Mexique ont signé quatre accords pendant la réunion de cette année du CMM : un accord sur la sécurité sociale et l'arrangement administratif requis pour sa mise en oeuvre; un protocole d'entente sur l'emploi de travailleurs agricoles saisonniers mexicains au Canada; et une annexe au protocole d'entente de l'an dernier sur le transport terrestre qui traite de l'assistance technique et des programmes de formation.

Pendant leurs entretiens, MM. Ouellet et Gurría ont discuté de la crise économique au Mexique et de la confiance du Canada dans le fait qu'une véritable reprise de l'économie mexicaine est déjà engagée. Les deux ministres ont aussi discuté de la situation au Chiapas et de la détermination du gouvernement mexicain à trouver une solution permanente négociée; et des difficultés à renforcer



et à consolider la démocratie à Haïti. Ils ont également parlé de la récente visite à Ottawa du ministre des Affaires étrangères de Cuba, M. Robaina, et des discussions tenues avec lui sur les droits de la personne et le développement de la démocratie. Les ministres ont discuté de la possibilité d'une coopération pour examiner le projet de loi Helms/Burton.

Ils ont également abordé assez en détail la question du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Les deux ministres ont convenu de mener des consultations bilatérales périodiques sur les questions de désarmement avant l'Assemblée générale des Nations Unies, et de tenir plus fréquemment des réunions sur la sécurité hémisphérique et sur les questions plus larges liées à la non-prolifération, comme le registre des transferts d'armes de l'ONU.

Le Canada et le Mexique ont aussi accepté de se consulter régulièrement sur le suivi du Sommet des Amériques, et d'encourager tous les pays de l'hémisphère à utiliser au maximum l'Organisation des États américains.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
(613) 995-1874